

# Compte rendu de réunion

**Réunion :** Maire et adjoints

**Date :** Vendredi 05 février 2016

**Heure :** 17 h à 19 h

**Lieu :** Mairie annexe de Molini

## Personnes présentes :

Maire	Adjoints	Adjoints spéciaux
LUCIANI Pierre Paul, Maire	QUILICI Toussaint, 1er adjoint	CESARI Paul, Albitreccia & Bisinao
	BARBEREAU Françoise, 2ème adjointe	
	POLI Gérard, 3ème adjoint	
	PERETTI Joëlle, 4ème adjoint	
	MADOTTO Paul Etienne, 5ème adjoint	

**Personnes absentes ou excusées :** TUCCI Mathieu et DESCHAMPS Michel

Mme CARRUGGI Ginette, Conseillère municipale, assiste à la réunion pour l'organisation des festivités estivales.

**Secrétaire de séance :** POLI Gérard

## Relevé de décisions

Point examiné	Résumé des discussions	Décision
1 – Organisation d'une réunion périodique entre le Maire et les adjoints	Afin de permettre un renforcement de la concertation et du travail collectif préalable à l'élaboration et à la gestion des décisions ainsi que pour accroître l'efficacité du rôle de chaque adjoint et ainsi améliorer le management de l'action municipale, il a été décidé de mettre en place une réunion mensuelle du Maire et des adjoints.	Réunion mensuelle : le 1er vendredi de chaque mois à 17h.  Un PV sera établi à l'issue de chaque réunion.  La consultation de ces PV sera possible sur l'espace réservé et sécurisé du site internet.
2 – Renforcement du rôle des adjoints par le maire	Une <b>revue des délégations</b> sera effectuée pour préciser la délégation de fonctions de chaque adjoint. On veillera à ne pas avoir de superposition de délégation de fonctions entre adjoints.	Revue des délégations et nouvelles délégations du Maire à élaborer en concertation.  Echéance : prochaine réunion.
3 – Gestion de dossiers par les adjoints	Chaque adjoint, en fonction de ses compétences propres et de sa délégation, se verra confier la <b>gestion de dossiers</b> dont il aura la responsabilité et dont il rendra compte au Maire.	Le recensement des dossiers sera réalisé par le Maire et leur attribution aux adjoints sera effectuée à partir de la prochaine réunion du 4 mars 2016.

<p>4 – Aménagement du 1er étage de la Mairie annexe de Molini</p>	<p>Le Maire et les adjoints doivent pouvoir disposer d'un espace de travail dans des bureaux aménagés au 1er étage de la Mairie annexe.</p> <p>Le Maire devra en outre disposer d'un bureau spécifique lui permettant de recevoir dans de meilleures conditions que celles actuelles.</p> <p>Une <b>étude de faisabilité</b> doit être entreprise afin de permettre une réalisation de cet aménagement dans des délais rapides (3 mois environ)</p> <p>Plans actuels joints (RDC et étage)</p>	<p>L'aménagement du 1er étage de la Mairie annexe est décidé.</p> <p>Le projet et le chiffrage des travaux sont confiés à Paul Etienne MADOTTO aidé de Gérard POLI. Il fera, si nécessaire, l'objet d'une MAPA.</p>
<p>5 – Organiser des modes de fonctionnement collaboratifs</p>	<p>Afin de permettre un mode de fonctionnement plus collaboratif entre le Maire et les adjoints il convient de <b>mieux utiliser les moyens de communication actuels et de mettre en oeuvre des outils spécifiques de travail</b> (mails, numérisation des documents à échanger ou à partager, coffres forts électroniques sécurisés, serveurs dédiés...).</p> <p>La création d'un espace sécurisé sur le site internet réservé au Maire et aux adjoints est proposée.</p>	<p>Gérard POLI proposera lors de la prochaine réunion des modes de fonctionnement collaboratifs.</p>
<p>6 – Fêtes et manifestations</p>	<p>L'organisation des festivités 2016 est envisagée. Diverses manifestations sont évoquées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête de la Saint Dominique à Albitreccia</li> <li>- Saint Pierre et Paul à Bisinao</li> <li>- Fête de la musique à Molini</li> <li>- Animation de plage à Molini en soirée.</li> </ul>	<p>Décisions prises :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fête de la Saint Dominique à <b>Albitreccia</b> (Samedi 6 août en soirée : concert Mai Pesci - Lundi 8 août : messe suivie d'un repas champêtre sous tente sur la place de l'église)</li> <li>- Messe Saint Pierre et Paul à <b>Bisinao</b> (mercredi 29 juin) suivie d'un apéritif.</li> <li>- Fête de la musique à <b>Molini</b> (mardi 21 juin) : animation musicale offerte par la mairie (concertation à prévoir avec les commerçants).</li> <li>- Animation de plage à <b>Molini</b> en soirée (fin juillet - début août). Paul Etienne Madotto prendra des contacts pour pouvoir concéder cette animation à un privé moyennant redevance.</li> </ul>
<p>7 – Point info tourisme</p>	<p>La mise en place d'un stand d'information en période estivale (juillet-août) est proposée. Un saisonnier pourra en assurer l'animation. Sa localisation est à étudier. Des flyers pourront être réalisés à cet effet.</p>	<p>Un point de situation sera fait sur cette réalisation potentielle lors de la réunion de mars.</p>

La prochaine réunion aura lieu le vendredi 4 mars 2016 à 17h à la Mairie annexe de Molini.

Le Maire d'Albitreccia

Pierre Paul LUCIANI

Le rédacteur

Gérard POLI